



## La MRC de Portneuf acquiert le Manoir Allsopp et le fort Jacques-Cartier

Le Manoir Allsopp et le fort Jacques-Cartier seront bientôt transformés en institution muséale. La MRC de Portneuf se porte acquéreur du site historique pour en faire un lieu reconnu pour l'interprétation et la diffusion de son patrimoine.

Le projet intitulé Reconquête du Fort Jacques-Cartier vise à transformer le site en un musée de premier plan, assurant ainsi sa préservation et son développement pour les générations futures. Un centre de recherche, de conservation et d'interprétation dédié à l'archéologie et à l'histoire régionale sera aménagé. Le projet de près de 2,2 M\$ sera financé principalement par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

L'annonce a été faite le 7 novembre 2024 lors d'une conférence de presse tenue en présence du ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien, du député de Portneuf, Vincent Caron, du préfet de la MRC de Portneuf, Bernard Gaudreau, et du maire de Cap-Santé, Michel Blackburn.

Le projet de valorisation du site historique est en développement depuis plusieurs années. Il fut d'abord porté par feu Denis Jobin, maire de Cap-Santé de 2013 à 2018, puis par l'actuel maire, Michel Blackburn. L'idée de la mise en valeur de ce patrimoine a pris naissance il y a environ 10 ans lorsque le dernier propriétaire privé du Manoir Allsopp a avisé la Ville de son désir de vendre la propriété. La Ville de Cap-Santé a fait l'acquisition de la propriété en 2019.

## DANS CETTE ÉDITION

Mot du maire.....	3
Un parc appelé à devenir grand .....	5
Manoir Allsopp : tout un potentiel .....	6
Nouvelle entente avec Donnacona ....	8
Deschambault-Grondines se joint à la RéPPI.....	9
Résultats financiers 2023 .....	10
Nouvelle politique familiale .....	11
Entente avec les employés des travaux publics.....	11
Cap-Santé Ville fleurie 2024 .....	12
Honneur pour le jardin collectif.....	13
Réussite pour le Noël d'Antan 2024 ..	14
Vernissage d'Optique Cap-Santé .....	16
Bilan de la passe migratoire .....	17
Événements 2025 à Cap-Santé .....	18
Loisirs .....	19
Actualité artistique .....	20
Urbanisme .....	22
Page d'histoire.....	23
Nouvelles de l'église.....	25
Au conseil municipal.....	26
Calendrier des collectes .....	31
Gagnants de la Loto-Fabrique.....	36

Plus d'info en page 6





194, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0  
418 285-1207 | [info@capsante.qc.ca](mailto:info@capsante.qc.ca) | [capsante.qc.ca](http://capsante.qc.ca)

#### Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
Le vendredi de 8 h à 13 h

#### Les séances publiques

Réunion du conseil municipal de la Ville de Cap-Santé  
Tous les 2<sup>e</sup> lundis du mois à 19 h 30 à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Cap-Santé  
Réunion publique de la MRC de Portneuf  
Tous les 3<sup>e</sup> mercredis du mois à 20 h à la salle du conseil de la MRC de Portneuf

## Les numéros de téléphone importants

#### URGENCE

Incendie | Ambulance | Police | 911  
Sûreté du Québec  
418 310-4141 | \*4141 | [4141@surete.qc.ca](mailto:4141@surete.qc.ca)

Caisse Desjardins du Centre de Portneuf .....	418 285-2434
Centre la Rencontre .....	418 285-0366
Clinique médicale .....	418 285-1122
CIUSSS (CLSC) .....	418 285-2626
Comité S.O.S. ....	418 284-2454
École du Bon-Pasteur.....	418 285-2915
Maison des Générations.....	418 285-1201
Fabrique .....	418 285-1884
Salle Albert-Fortier.....	418 285-3373
Site d'enfouissement .....	418 876-2714
Services Québec .....	418 644-4545   1 877 644-4545

Le *Citoyen* est publié quatre fois l'an. En 2025, il sera publié : 16 mars, 15 juin, 14 septembre et 14 décembre.  
Responsable de la publication : Shirley Bishop, consultante en communication à la Ville de Cap-Santé  
Impression : Imprimerie Germain

Le *Citoyen* est disponible en version électronique sur le site Web de la Ville et en version papier dans quelques lieux publics.

Les citoyens et les organismes sont invités à faire parvenir leurs informations pour publication deux semaines avant la date de parution à [info@capsante.qc.ca](mailto:info@capsante.qc.ca).



## Les élus

#### Maire | Michel Blackburn

418 285-1207, poste 23 | [maire@capsante.qc.ca](mailto:maire@capsante.qc.ca)

#### District 1 | Sylvain Bourgoing

418 283-4764 | [district1@capsante.qc.ca](mailto:district1@capsante.qc.ca)  
Route des Érables, rang Saint-Joseph (pairs: 500 à 1100, impairs: 525 à 995), rang Saint-Philippe, chemin du Bois-de-l'Ail (pairs: 20 à 256, impairs: 1 à 259), route 138 (pairs: 12 à 64, impairs: 1 à 69), rues de la Falaise, Noreau, du Méandre, Hardy, Allsopp, du Manoir et Gaudry.

#### District 2 | Henri Janssen

418 285-7457 | [district2@capsante.qc.ca](mailto:district2@capsante.qc.ca)  
Rues des Goélands, du Rossignol, des Sittelles, des Perdrix, des Mésanges, des Hirondelles, des Tourterelles, rangs de l'Enfant-Jésus, Saint-François Est et Ouest, Terrebonne, routes Terrebonne, à Paris, Delage, chemins Neuf, de la Station, du Bois-de-l'Ail (pairs: 258 à 548, impairs: 273 à 565).

#### District 3 | Mario Denis

418 284-3830 | [district3@capsante.qc.ca](mailto:district3@capsante.qc.ca)  
Rues Notre-Dame, Martel, Lavallée, Piché, Jacob, Benoit, Cartier, du Marquis, Richard, André-Pelletier, Joseph-Laroche, route 138 (pairs: 66 à 76, impairs: 71 à 79).

#### District 4 | Jeanne Noreau

418 285-2355 | [district4@capsante.qc.ca](mailto:district4@capsante.qc.ca)  
Rues Papillon, Bellevue, du Cap, Perron, Leclerc, impasse Leclerc, Gérard-Morisset, Nelson, du Parc-Gagné, Croissant de la Sablière, Déry, des Sureaux, des Pommetiers, rang Saint-Joseph (pairs: 8, impairs: 9 à 133), route 138 (pairs 78 à 234, impairs: 85 à 233), Pointe-aux-Sables.

#### District 5 | François Trottier

418 285-4856 | [district5@capsante.qc.ca](mailto:district5@capsante.qc.ca)  
Rues Mercier, Berry, Langevin, de Galais, de la Ronde, du Travers, Jean-Guy-Jacques, du Roy, Guillot, Gauthier, Le Normand, Marcotte, Marie-Fitzbach, Place de l'Église, côte du Quai, Vieux Chemin (1 à 60), route 138 (pairs: 238 à 332, impairs: 241 à 331).

#### District 6 | Danny Perron

418 930-0661 | [district6@capsante.qc.ca](mailto:district6@capsante.qc.ca)  
Vieux Chemin (64 à 125), route 138 (pairs: 336 à 842, impairs: 335 à 827), rues de l'Anse, des Chalets, des Aulnes, du Bord-de-l'eau, Frenette, chemin de la Verdure.



## MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

L'année 2024 tire à sa fin et nous voilà aux portes du Temps des fêtes. Au moment d'écrire ces lignes, notre marché de Noël est sur le point de s'amorcer. On sent la fébrilité à l'hôtel de ville et sur la place de l'Église. Encore une fois, des dizaines de citoyens et citoyennes engagés auront donné de leur temps pour préparer la fête. J'espère que vous aurez eu le bonheur d'y participer!

L'année qui se termine est remplie de bonnes nouvelles et il m'apparaît important d'y consacrer mon dernier mot.

#### Finances publiques

La firme Mallette, nos nouveaux auditeurs comptables, auront tenu leur promesse en ne nous remettant pas un, mais deux états financiers dans la même année. Les états financiers nous auront permis de constater que nous avons épongé notre déficit d'opération et que nous sommes revenus à l'équilibre budgétaire, générant même un léger surplus.

Ces résultats sont le fruit de décisions courageuses, telles que la fin du recours au surplus non affecté pour balancer le budget, la mise en place de mesures de contrôle budgétaire, un suivi rigoureux des dépenses et combien d'autres décisions et actions prises tout au cours de l'année par l'ensemble des employés de la Ville afin de limiter les coûts sans nuire à la prestation de service. Je tiens d'ailleurs à souligner le professionnalisme exemplaire de l'équipe de l'administration et de la direction générale.

#### Aménagements publics

La ville de Cap-Santé a remporté le prix régional d'aménagements floraux pour ses espaces publics et le prix de la meilleure initiative avec son jardin collectif.

L'un des rôles des élus est de mettre en place les moyens et les ressources pour bâtir un milieu de vie agréable pour les citoyens. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement pour y parvenir et du savoir-faire de nos employés. Alors que certains militaient pour la destruction des bacs du jardin collectif, d'autres, comme Judith Bertrand, Christine Genest et une dizaine de citoyens et citoyennes bénévoles, y voyaient une occasion de tisser des liens communautaires. Leurs efforts ont été récompensés. Il faut laisser le temps aux graines de germer avant d'en récolter les fruits. Je félicite tous ceux et celles qui ont fait preuve de vision et de patience dans ce projet.

La réfection du terrain de balle semblait terminée, mais les lampadaires, à bout d'âge, nous aurons pris par surprise. Quoi qu'il en soit, ils ont été réparés et maintenant nous pouvons souhaiter une belle saison de balle 2025 aux ligues mineures et adultes.



**Manoir Allsopp et fort Jacques-Cartier: une annonce historique**

Une annonce historique a eu lieu le 7 novembre dernier alors que la MRC de Portneuf a officialisé son intention d'acquérir le site patrimonial afin de concrétiser son projet signature innovation régional. Depuis le début de la réflexion sur l'avenir du site, il a toujours été implicite que, pour réaliser ce projet, un joueur majeur devait en être le porteur. Vous comprendrez mon immense fierté de pouvoir passer le flambeau à la MRC, qui en a fait l'acquisition au même montant que celui que nous avons déboursé pour l'acheter en 2019. Nous allons maintenant utiliser cet argent pour rembourser l'emprunt.

Nous avons fait preuve de leadership, de patience et de détermination. De nombreux alliés ont été nécessaires pour sauver ce site majestueux dont nous serons les principaux bénéficiaires. Je les remercie tous et toutes. Cette réussite vous appartient aussi! Je vous invite à regarder la conférence de presse sur le sujet qui est disponible sur notre site Web.

Par ailleurs, j'ai toujours cru aux avantages de créer une régie d'incendie pour nous permettre, à court terme, de pallier les lacunes de couverture et, à long terme, de réduire nos investissements en ressources matérielles. Nos objectifs à court terme ont été atteints et, jamais dans l'histoire récente de Cap-Santé, la couverture incendie aura été aussi bonne. Pour atteindre nos objectifs à long terme, il faut atteindre une masse critique de municipalités, mais il faut du temps pour que les conseils municipaux réfléchissent et mesurent l'impact d'une telle décision. Je suis très fier d'annoncer que, suivant la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne en 2024, c'est maintenant au tour de la Municipalité de Deschambault-Grondines de se joindre à nous en 2025. Nous pourrions commencer à considérer la gestion des ressources matérielles et à réaliser nos objectifs à moyen et long termes.

Concernant les relations de travail à l'hôtel de ville, nous nous sommes entendus avec le syndicat et nous pourrions signer la nouvelle convention collective. L'entente convenue témoigne de la sensibilité des deux parties au contexte actuel et nous permettra de maintenir des emplois de qualité, de retenir nos employés, et ce, dans le souci de nos moyens collectifs.

Vous avez été nombreux cette année à partager avec moi votre déception de voir l'entente de loisir avec Donnacona prendre fin. Je suis heureux de vous annoncer le retour de notre entente avec la Ville de Donnacona pour les sports de glace et la natation pour l'année 2025. Cette entente bénéficie en grande majorité aux enfants de notre communauté et nous permet de venir en aide aux familles à un moment où la pression financière est à son plus haut.

J'ai toujours été très transparent dans mes intentions de développer la ville afin d'aller chercher d'autres sources de revenus que celles provenant des propriétaires de résidences unifamiliales. Pour y arriver, nous devons maximiser les retombées économiques à Cap-Santé à partir des terrains qui, notamment, appartiennent à la Ville et qui ont un potentiel de construction.

Le site du parc canin est un lieu parfait pour la construction domiciliaire multilogements. On serait fou de se priver des opportunités du site. Le sondage sur l'utilisation du parc nous aura permis de nous faire une idée sur les impacts de procéder à un appel de propositions pour développer le site du parc canin. En tant que propriétaire d'un chien, je comprends très bien la valeur d'un tel parc. En tant que payeur de taxes, je comprends également très bien le besoin de tirer le meilleur de notre territoire. Le résultat du sondage me conforte dans ma décision.

En terminant, je vous souhaite un joyeux Temps des fêtes et une année 2025 remplie de bonheur!



**Michel BLACKBURN**  
Maire de Cap-Santé



# Embouchure de la rivière Jacques-Cartier Un parc régional appelé à devenir grand

Le parc régional de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier connaîtra une vaste transformation au cours des prochaines années, comme le proposera le futur Plan directeur dont les grandes lignes ont été rendues publiques le 23 octobre 2024. Un grand nombre de nouveaux aménagements sont prévus, dont des sentiers pédestres et des voies cyclables.

Ce plan fait suite à une consultation tenue auprès de la population. Un forum de discussion sur l'avenir du parc s'est tenu en avril à Cap-Santé. Une quarantaine de personnes y ont participé. Cette activité avait pour but de recueillir le maximum d'idées pour la mise en valeur du site. Un sondage en ligne s'est aussi tenu au cours de la même période afin de joindre un plus grand nombre de personnes.

Il y a une dizaine d'années, les villes de Donnacona et Cap-Santé adoptaient un premier plan directeur de

développement pour le parc régional de la rivière Jacques-Cartier. Depuis, quelques initiatives ont été réalisées, essentiellement des acquisitions de terrains et des améliorations des sites existants. Les deux villes ont voulu connaître l'avis des citoyennes et de citoyens afin d'enrichir leur réflexion dans l'élaboration du nouveau plan directeur.

**À la recherche d'un nouveau nom**

Un concours a été lancé pour trouver un nom à ce parc régional dont l'actuelle appellation paraît très longue et manquerait d'appropriation. Le nouveau nom devrait être singulier et distinctif, refléter son essence profonde et préciser sa portée régionale et sa localisation.

La rédaction du document final du plan directeur est en cours. Le tout sera rendu public au début de 2025.

## Les grandes lignes du Plan directeur

**Parc familial des Berges et passe migratoire**

- Le parc familial des Berges deviendra l'accueil principal du parc où il sera possible de louer des équipements;
- Une nouvelle passerelle reliera le parc familial des Berges à la passe migratoire;
- Une tyrolienne permettra de traverser la rivière;
- Des toilettes et un espace de pique-nique couvert seront installés près de la passe au saumon;
- Des sentiers piétons et plus de 6,5 km de voies cyclables seront créés et se connecteront au réseau existant.

**La plage**

- Des sentiers cyclopiétons seront aménagés le long des berges;
- Une zone de baignade surveillée sera désignée;
- Une grande terrasse panoramique bordant le fleuve sera aménagée;
- Un quai de mise à l'eau sera construit;
- Les murs existants de l'ancienne usine serviront de base pour l'implantation d'un pavillon accueillant un restaurant panoramique;
- Un amphithéâtre extérieur sera intégré à l'emplacement d'une ancienne cuve;
- Une aire de pique-nique sera aménagée ;
- Une patinoire extérieure et des sentiers glacés seront aménagés l'hiver;
- Un accès à la Promenade Fleuve à marée basse sera aménagé.

**La péninsule**

- Côté nord de la rue Notre-Dame
- Un nouveau sentier longeant les berges de la rivière avec des belvédères sera aménagé;
  - Une tour d'observation offrant un paysage à 360 degrés;
  - Un site de pêche sera accessible en aval du barrage;
  - Une nouvelle passerelle cyclopiétonne connectera le nord de la péninsule avec le secteur de la passe migratoire.

- Côté sud de la rue Notre-Dame
- Un nouveau sentier cyclable et pédestre sera créé afin de relier le secteur de la plage;
  - Une aire de camping sera disponible.

**L'érablière du Manoir Allsopp**

- Le secteur du Manoir Allsopp sera bonifié par l'ajout d'un sentier sur pieux qui rejoindra le pont de la rue-Notre-Dame;
- Des escaliers à paliers et plusieurs belvédères seront aménagés entre le Manoir et la rivière;
- Des sites de pêche sont rendus accessibles;
- Le stationnement du Manoir sera réaménagé pour offrir une plus grande capacité d'accueil.



# Manoir Allsopp et fort Jacques-Cartier

## Un potentiel touristique et culturel exceptionnel

La MRC de Portneuf se porte acquéreur du site historique du Manoir Allsopp et le fort Jacques-Cartier pour en faire une institution muséale reconnue.

La MRC considère que le site a un potentiel touristique et culturel exceptionnel. En juin 2019, elle s'est engagée à déployer les efforts nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du projet, le reconnaissant comme porteur pour le développement de l'offre touristique et culturelle dans Portneuf.

Sur le plan régional, la MRC voit le pôle constitué par l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, incluant le site patrimonial du manoir Allsopp et du fort Jacques-Cartier, comme un élément structurant de la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique, enrichissant le Parc régional de l'embouchure de la Jacques-Cartier, dont le plan est en cours d'élaboration.

### Émotion et fierté

Le maire de Cap-Santé, Michel Blackburn, était visiblement fier et ému lors de son allocution confirmant la nouvelle. « Ça me touche tellement d'arriver à une telle réalisation », a-t-il déclaré d'entrée de jeu en remerciant sincèrement le préfet, Bernard Gaudreau.



Le maire de Cap-Santé, Michel Blackburn, était visiblement fier d'annoncer la vente du site patrimonial à la MRC de Portneuf.

« Il est un allié inestimable qui comprend parfaitement la valeur du patrimoine et de son potentiel, un rassembleur qui a contribué à créer notre cohésion et notre fierté régionale. Aujourd'hui, nous passons le flambeau à la MRC de Portneuf, qui fera la mise en valeur de ce site extraordinaire de beauté naturelle et de richesse historique. »

Pour lui, redonner vie à ces trésors patrimoniaux ne sert pas qu'à notre paysage, cela contribue à préserver une richesse inestimable qui fait partie de notre identité collective.

« La préservation de notre patrimoine est essentielle pour maintenir le lien entre les générations, pour transmettre notre histoire et pour enrichir l'expérience de notre communauté et de nos visiteurs. Ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine, visant à créer un lieu vivant d'innovation et d'interprétation, où la culture et l'histoire se rencontrent et se partagent. Grâce au soutien financier diversifié que nous avons mobilisé, nous sommes résolument engagés à faire de la MRC de Portneuf un modèle de valorisation de notre patrimoine. »

**« Ensemble, nous écrivons un nouveau chapitre pour notre région, où la préservation de notre histoire devient un moteur de développement et de rayonnement pour tous. »**

### Un peu d'histoire

Inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec depuis 1978, le site historique du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp est situé en bordure du Chemin du Roy. Le manoir Allsopp a été construit au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Il se trouve à proximité de l'emplacement du fort Jacques-Cartier. En 1759 et 1760, la résidence a été utilisée comme quartier général et hôpital pour le fort. Elle a été acquise par la famille Allsopp en 1830. C'est alors qu'elle devient le manoir des seigneurs de Jacques-Cartier et d'Auteuil, jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Ce site représente un trésor historique étant l'un des rares forts de campagne datant du régime français.

## Le projet en bref

Revalorisation du site historique  
Création d'un espace de recherche et d'exposition  
en archéologie  
Intégration du site dans  
une muséologie innovante et interactive

Nom du projet : Reconquête du Fort Jacques-Cartier  
Coût : 2 191 394 \$

## Ce qu'ils ont dit...

L'acquisition du site patrimonial par la MRC de Portneuf a été annoncée le 7 novembre 2024 lors d'une conférence de presse tenue au Manoir Allsopp en présence du ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien, du député de Portneuf, Vincent Caron, du préfet de la MRC de Portneuf, Bernard Gaudreau, et du maire de Cap-Santé, Michel Blackburn. Voici quelques extraits de ce qu'ils ont dit :

« Je suis très heureux de la mise en valeur de ces immeubles patrimoniaux. Les résidents, tout comme les visiteurs, pourront en apprendre davantage sur les fondements de la société québécoise ainsi que sur l'architecture et les bâtiments militaires de l'époque. Ces lieux, qui allient culture et nature, bonifient la qualité de vie dans la Capitale-Nationale. »

– Jonatan Julien, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale



« Je suis enchanté par le lancement de ce projet, qui valorisera notre patrimoine tout en créant un espace unique de recherche et de partage autour de notre histoire collective. Le fort Jacques-Cartier a été la seule fortification de campagne française construite durant la guerre de la Conquête et dont il nous reste des traces archéologiques tangibles. Le site, comprenant le manoir Allsopp, constitue indéniablement un trésor historique. Je me félicite que plusieurs acteurs se soient mobilisés pour donner une dimension régionale à ce projet, qui, j'en suis convaincu, permettra d'attirer de nombreux visiteurs, tant de Portneuf que d'ailleurs. »

– Vincent Caron, député de Portneuf

« Nous sommes fiers de pouvoir annoncer aujourd'hui cette entente avec la MRC de Portneuf qui marque un engagement fort envers notre richesse patrimoniale. Ce projet est une occasion de partager une page importante de notre histoire et de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel et touristique de la MRC de Portneuf et de tout le Québec. Ce site, intégré à la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique, contribuera grandement à faire rayonner notre région et à devenir un attrait touristique majeur pour les visiteurs en quête d'histoire et d'authenticité. »

– Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf

[Pour écouter la conférence de presse en rattrapage, cliquez ici.](#)

Crédit photo: Philip Papillon



De gauche à droite: Maryon Leclerc, maire de Saint-Marc-des-Carières, Patrick Bouillé, maire de Deschambault-Grondines, Daniel Perron, maire de Saint-Gilbert, Michel Blackburn, maire de Cap-Santé, Jonatan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale, Vincent Caron, député de Portneuf, Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf et maire de Neuville, Jean-Claude Léveillé, maire de Donnacona, Mario Dupont, maire de Pont-Rouge, Jacques Delisle, maire de Saint-Thuribe, Yves Bédard, maire de Lac-Sergent, Danielle Ouellet, mairesse de Rivière-à-Pierre et Claude Duplain, maire de Saint-Raymond.

## Nouvelle entente avec Donnacona pour les sports de glace et aquatiques

Les villes de Donnacona et de Cap-Santé signent une nouvelle entente de trois ans pour permettre aux citoyens et citoyennes de Cap-Santé de s'inscrire à des activités de sports de glace ou à des activités aquatiques selon la même tarification que celle prévue pour les citoyens de la Ville de Donnacona.

Cette nouvelle entente, semblable à celle signée entre les deux municipalités en 2021, a été conclue à la demande des citoyens et citoyennes de Cap-Santé qui apprécient profiter des installations de Donnacona. L'entente entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sera accessible dès la session de printemps, les inscriptions pour la session d'hiver étant terminées. L'entente sera d'une durée de 3 ans.

La Ville de Cap-Santé s'engage à verser le montant représentant l'écart entre le coût d'inscription d'un résident et celui d'un non-résident, multiplié par le nombre d'inscriptions pour chacune des activités liées aux sports de glace et aux activités aquatiques prévues à la programmation.

La Ville de Cap-Santé s'engage aussi à ne plus offrir de remboursement à ses citoyens qui s'inscriront à des activités aquatiques dans d'autres installations aquatiques autres que celle de la Ville de Donnacona et incitera sa population à fréquenter le Centre aquatique de Donnacona.

De son côté, la Ville de Donnacona s'engage à offrir des activités de sports de glace (hockey mineur, patinage artistique et patinage de vitesse) ainsi que les activités aquatiques prévues à la programmation aux mêmes tarifs que ceux offerts aux résidents de la Ville de Donnacona.

L'entente permet ainsi à la Ville de Cap-Santé de bonifier son offre de loisirs tout en s'assurant que le budget alloué au soutien des activités de sports de glace et de natation demeure abordable.

Les citoyens et citoyennes des deux communautés sortent tous gagnants de cette entente. Ceux et celles de Donnacona peuvent compter sur Cap-Santé pour soutenir leur équipement supralocal et ceux et celles de Cap-Santé peuvent y avoir accès au même tarif.

Situé au 300, rue de l'Église à Donnacona, le Complexe sportif Promutuel Assurance comprend le centre aquatique et l'aréna. Les inscriptions aux activités se font sur la plateforme numérique de la Ville de Donnacona.

Crédit photo: Ville de Donnacona



## Deschambault-Grondines se joint à la RéPPI

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la municipalité de Deschambault-Grondines se joindra officiellement à la Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI). Cette adhésion survient après de nombreuses rencontres et un travail d'analyse approfondie du conseil et de l'équipe municipale.

Lors de l'annonce faite le 3 décembre 2024, le maire de Deschambault-Grondines, Patrick Bouillé, a rappelé que le projet avait débuté avec l'administration précédente. Pour sa municipalité, les avantages sont indéniables à commencer par l'accès à un sauvetage nautique de niveau professionnel. En effet, la RéPPI possède la seule équipe de sauvetage nautique formée pour intervenir en eaux vives dans la MRC de Portneuf. Ce service est particulièrement pertinent pour Deschambault-Grondines qui bénéficie d'une proximité avec le fleuve et qui travaille activement sur le développement d'activités près de l'eau.

De plus, la municipalité pourra bénéficier de plusieurs autres services, tels que : le développement du projet de premier répondant, la présence de pompiers à temps plein en caserne, la présence d'un préventionniste supplémentaire à temps complet sur le territoire, une équipe en désincarcération, l'accès à un centre de

formation et, surtout, la possibilité de rejoindre une équipe qui a à cœur le service aux citoyens.

Le regroupement des services incendie permettra également de partager les ressources sans augmenter de manière significative les budgets des municipalités participantes, tout en assurant une couverture de risques efficace et optimisée.

De tels regroupements de services sont une solution qui fait face aux défis budgétaires des petites municipalités. Ils ne sont pas seulement une réponse aux enjeux budgétaires, mais également à la pénurie de pompiers à temps partiel et volontaires dans les plus petites municipalités, ce qui permet de mieux répondre aux schémas de couverture de risques projetés par le ministère de la Sécurité publique pour les années à venir.

La Régie a été fondée en avril 2021 lors de l'union des services incendie des villes de Cap-Santé et de Portneuf. Depuis, la municipalité de Sainte-Christine-d'Avignon a officiellement joint la Régie en janvier 2023. Deschambault-Grondines est la 4<sup>e</sup> municipalité à rejoindre la RéPPI. Son but est d'offrir des services incendie professionnels, efficaces et optimisés pour les municipalités de la région de Portneuf.



## Les faits saillants

- L'intégralité des services de sécurité incendie de la municipalité de Deschambault-Grondines sera confiée à la RéPPI, incluant les opérations et l'administration;
- La gestion de la prévention de la municipalité de Deschambault-Grondines;
- La mise en place d'un programme de premier répondant;
- Le sauvetage nautique en eaux vives, le centre de formation incendie de Portneuf, la présence de pompiers à temps plein centralisé sur les territoires;
- La RéPPI comptera 58 pompiers, incluant le directeur et le chef de division;
- Il devrait répondre en moyenne à 200 appels par année;
- Le budget de la RéPPI en 2025 sera de 1,4 M\$.

De gauche à droite: Éric Hardy, chef de division, Raymond Francoeur, maire de Ste-Christine-d'Avignon, Jean-Claude Léveillé, maire de Donnacona et préfet suppléant de la MRC de Portneuf, Mario Alain, maire de Portneuf et président de la RéPPI, Patrick Bouillé, maire de Deschambault-Grondines, François Trottier, conseiller municipal de Cap-Santé et administrateur RéPPI, Sylvain Ouimet, conseiller municipal de Deschambault-Grondines, Francis Perron, directeur général RéPPI

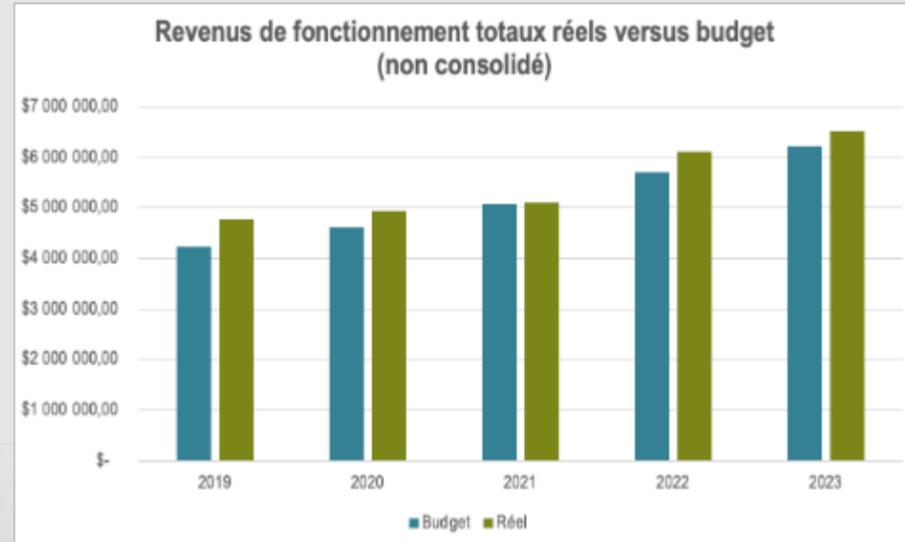


# Les résultats financiers de la Ville de Cap-Santé au 31 décembre 2023

Les représentants de la firme Mallette, les nouveaux auditeurs comptables de la Ville de Cap-Santé, ont présenté les résultats financiers au 31 décembre 2023 à la séance du conseil municipal tenue le 9 octobre 2024.

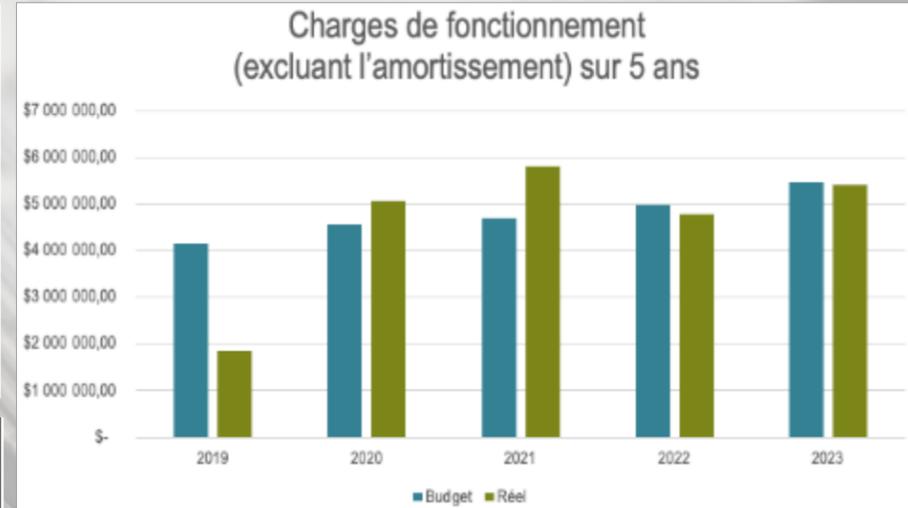
Parmi les faits saillants, notons que le déficit d'opération a été résorbé et que l'équilibre budgétaire a été atteint, générant même un léger surplus. Ces résultats sont le fruit de décisions courageuses, dont la fin du recours au

surplus non affecté pour balancer le budget, la mise en place de mesures de contrôle budgétaire et un suivi rigoureux des dépenses.



Revenus de fonctionnement totaux en 2023	
Taxes	5 591 439 \$
Transferts gouvernementaux	278 546 \$
Imposition de droits (droits de mutation et licences)	199 504 \$
Services rendus (dont loisirs et culture)	139 103 \$
Compensation tenant lieu de taxes	138 250 \$
Autres revenus	131 544 \$
Amendes et pénalités	26 985 \$
Revenus d'intérêt	24 647 \$
<b>Revenus totaux</b>	<b>6 530 018 \$</b>

Charges totales en 2023 par objets (non consolidé)	
Biens et services	2 166 408 \$
Rémunération	1 513 736 \$
Amortissement des immeubles	1 158 864 \$
Contribution à des organismes (Quote-part MRC et Régies)	948 280 \$
Frais de financement	433 066 \$
Charges sociales	334 325 \$
<b>Total des charges</b>	<b>6 554 679 \$</b>



Charges totales en 2023 par fonction (non consolidé)	
Transport	1 364 883 \$
Amortissement	1 158 864 \$
Sécurité publique	860 710 \$
Administration générale	896 034 \$
Hygiène du milieu	874 696 \$
Loisirs et culture	560 432 \$
Aménagement, urbanisme	403 193 \$
Frais de financement	422 066 \$
Santé et bien-être	2 801 \$
<b>Total des charges</b>	<b>6 554 679 \$</b>



# Une nouvelle politique familiale bientôt dévoilée

Une nouvelle politique familiale et des aînés de la Ville de Cap-Santé sera bientôt rendue publique. Elle s'inscrit dans la suite de la première politique qui couvrait la période allant de 2017 à 2021.

comités municipaux. Cette démarche participative a permis de mieux comprendre les attentes et les besoins des familles et des aînés, tout en identifiant des priorités nouvelles pour l'avenir.

Le processus de renouvellement de la politique a débuté en 2022 par la collecte de propositions et d'idées auprès des citoyens via la plateforme numérique Monidée. Par la suite, un sondage complémentaire a été lancé au printemps 2023 afin d'approfondir les propositions ayant suscité le plus d'engouement lors de la première phase de la consultation. Ce sondage avait pour objectif de développer ces concepts et de les affiner davantage. Il s'est clôturé en novembre 2023 lors d'une rencontre avec les responsables des

De 2017 à 2021, 29 actions issues de la précédente politique ont été menées à bien, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de la communauté. Cependant, avec l'évolution démographique et les changements sociaux récents, il est essentiel d'ajuster les objectifs et de réactualiser le plan d'action pour répondre de manière plus précise et efficace aux nouveaux défis rencontrés par les familles et les aînés.

À surveiller en 2025!



## De nouveaux talents se joignent à l'équipe municipale

Mathieu Roberge est nommé directeur général adjoint et des services de proximité en remplacement de José L. Calderon. Sa candidature a été retenue dans le cadre d'un processus de recrutement piloté par le service des ressources humaines de la Fédération québécoise des municipalités. Il a terminé ses études en science et génie à l'université Laval en 2017. Il possède des expériences de travail variées dans le secteur privé, notamment au Laboratoire d'expertise de Québec, puis chez Telecon, un fournisseur de services d'infrastructure de réseaux de télécommunications. Son intérêt et sa curiosité pour le secteur municipal l'amèneront à relever plusieurs défis au sein de l'équipe de la Ville de Cap-Santé qui lui souhaite la plus sincère des bienvenues!



Caroline Perron devient la nouvelle horticultrice de la Ville en remplacement de Louise Sainte-Marie, qui a récemment quitté pour la retraite.

## Une nouvelle convention collective pour les employés des travaux publics de Cap-Santé

La Ville de Cap-Santé et le syndicat représentant les 10 employés des travaux publics signent une nouvelle convention collective d'une durée de 5 ans. L'entente qui s'échelonne jusqu'en 2030 prévoit une indexation salariale de 14 % sur 5 ans, ainsi que la régularisation de certains statuts d'emploi, de temporaires à permanents. Cette entente intervient quelques semaines avant l'échéance de l'actuelle convention collective qui se termine le 31 décembre 2024.

La Ville se dit très satisfaite des négociations qui se sont déroulées dans le respect et la volonté de vouloir trouver des solutions aux différents irritants opérationnels de part et d'autre. Les relations de travail sont harmonieuses à Cap-Santé et cela est une fierté.

## Merci José!

L'équipe de la Ville de Cap-Santé souhaite la meilleure des chances à José L. Calderon pour le nouveau défi professionnel qu'il a accepté de relever! Après 6 ans comme ingénieur à la Ville, José a accepté un emploi d'ingénieur grade senior à la direction générale projets routiers du ministère des Transports et de la Mobilité durable.



Arrivé au Québec en 2015, José est né en Colombie. Il a d'abord été embauché en décembre 2018 à titre de directeur des infrastructures, puis promu directeur général adjoint en 2022. Collègue apprécié de tous, sa bonne humeur était contagieuse et apportait une belle énergie dans l'équipe. Son professionnalisme, sa bienveillance et son calme en toutes circonstances laisseront une empreinte durable. Bon succès José! L'équipe de la Ville de Cap-Santé



# Cap-Santé Ville fleurie 2024

Cap-Santé est la ville qui s'est la plus démarquée en 2024 en présentant le meilleur bilan d'embellissement parmi les 18 municipalités de la MRC de Portneuf. La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) a décerné le prix annuel de Ville fleurie à la Ville de Cap-Santé à l'occasion de la Fête des fleurs 2024 tenue le 26 octobre à la Maison des Générations.

Remis dans le cadre de la Route des fleurs de la MRC de Portneuf, ce prix est l'une des plus grandes initiatives de la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf. Les aménagements municipaux sont jugés en fonction de l'amélioration apportée par rapport à l'année précédente, et non pas en comparant les uns contre les autres.

La Route des fleurs contient 2 volets : l'un pour les municipalités et l'autre pour les aménagements privés. La Fête des fleurs conclut les efforts annuels de cette initiative régionale organisée



De gauche à droite : Dominique Dumas et Frédéric Lebel, propriétaires de la ferme À l'Herbe et gagnants d'un prix de reconnaissance honorifique de la SHEP, Benoit Delisle, représentant du député de Portneuf, Christine Genest, Judith Bertrand et Michel Blackburn, maire de Cap-Santé.

par la SHEP et soutenue par la MRC de Portneuf.

Les deux concours régionaux visent à encourager et à mobiliser chacune des municipalités à soutenir les initiatives d'embellissement de leurs espaces publics ainsi que les aménagements privés. La SHEP peut aussi remettre un certificat honorifique à des personnes, un collectif ou une entreprise pour souligner son implication en matière d'environnement.

La SHEP a été fondée en 1993 par Paul-André Marcotte. Son intention initiale était de contribuer au développement harmonieux de l'horticulture ornementale dans toutes les municipalités de la grande région de Portneuf. Aujourd'hui, son objectif principal est de sensibiliser à l'embellissement afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens de la MRC de Portneuf.

Tous les résidents de la MRC de Portneuf peuvent participer en soumettant une photographie de leur aménagement, quelle que soit la grandeur.

Ceux et celles qui souhaitent s'abonner à la SHEP ou obtenir plus d'information peuvent le faire en visitant le [site Web](#), la [page Facebook](#) ou en leur transmettant un [courriel](#). Ils et elles pourront ainsi profiter de conférences et d'activités diverses ainsi que de rabais chez certains commanditaires.

Un tableau représentant le jardin collectif de Cap-Santé a été remis à Michel Blackburn, maire de Cap-Santé. Sur la photo, il est en compagnie de Caroline Perron, nouvelle hortultrice de la Ville.



## Jardin collectif de Cap-Santé

# Christine Genest et Judith Bertrand reçoivent un certificat honorifique

La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) a remis un certificat honorifique à Christine Genest et Judith Bertrand ainsi qu'à tous les bénévoles du Jardin collectif de Cap-Santé pour souligner leur implication en matière d'environnement dans la MRC de Portneuf. Le jardin a également été l'un des points forts pour décerner à Cap-Santé le prix de Ville Fleurie 2024.

Lorsque ces deux femmes ont remarqué que le jardin communautaire n'était pas encore ouvert en juin 2024, elles ont rencontré le responsable des loisirs, Marc-André Monette, qui les a autorisées à intervenir. Leur objectif était clair : face à la hausse constante du prix des biens essentiels, elles souhaitent partager des légumes avec les résidents de Cap-Santé, tout en créant un espace de rencontres et d'échanges. La Ville a participé activement à ce projet en installant un boyau d'arrosage relié à la borne-fontaine et un grand bac de récupération d'eau de pluie, une solution écologique pour l'irrigation.

### Merci à tous les bénévoles!

Judith Bertrand et Christine Genest souhaitent exprimer leur plus profonde gratitude envers nos 63 bénévoles exceptionnels, dont l'engagement et le dévouement ont été inestimables tout au long de l'année. Un merci tout particulier à Marc-André Monette, pour son soutien constant, l'horticultrice Caroline Perron pour son aide précieuse, ainsi qu'aux personnes des travaux publics qui ont



### Judith Bertrand et Christine Genest

toujours répondu présents à leurs demandes, souvent dans les plus brefs délais. Elles tiennent également à remercier chaleureusement la Ville de Cap-Santé qui a rendu possible cette extraordinaire aventure et elles anticipent avec fébrilité l'arrivée de l'été 2025.

Le jardin collectif a aussi sa [page Facebook](#) qui permet à la communauté de suivre son évolution et de s'inscrire pour des tâches comme l'arrosage, le désherbage ou la participation aux diverses activités.

## Un bilan remarquable

Le jardin collectif a connu une saison 2024 remarquable grâce à l'implication de 63 bénévoles et à la participation de dizaines de personnes de la communauté.

Trois événements ont été organisés pour la communauté : deux ateliers-conférences gratuits, l'un sur les plantes médicinales et l'autre sur l'apiculture avec une dégustation de miel commandité par Miel & Co. Un concours de citrouilles a également été organisé. Près de 55 personnes ont participé à l'activité. Le soir de l'Halloween, des bonbons et du popcorn ont été offerts et un jeu gonflable a été installé pour les enfants. Environ 120 personnes ont participé à cette soirée unique et une cinquantaine de bénévoles y ont mis les mains à la pâte. Trois couples de mariés sont venus se faire photographier sous l'arche de l'entrée.

La Ville y a investi une somme de 1 699,53 \$ pour l'achat de graines, de plants, d'arbres fruitiers ainsi que pour le déplacement d'une cabane et la location d'un jeu gonflable.

Marché du Noël d'Antan 2024

# Une édition encore réussie!

Le Marché du Noël d'Antan de Cap-Santé a été de nouveau couronné de succès en 2024. Une fois de plus, la 22<sup>e</sup> édition aura fait place à l'émerveillement, à la joie et au plaisir pour des centaines de visiteurs. Comme à chaque année, le marché est parvenu à plonger les visiteurs dans l'atmosphère chaleureuse d'un Noël d'antan, avec ses cabanes en bois décorées aux couleurs des fêtes, ses guirlandes scintillantes et des senteurs de vin chaud et de pain d'épices qui flottent dans l'air frais de la fin novembre.

Marqué par une ambiance festive et une température idéale, une forte affluence et une véritable immersion dans les traditions d'antan, l'événement est devenu un incontournable du calendrier des fêtes. Des centaines de visiteurs sont venus redécouvrir le charme des Noëls d'autrefois, dans un cadre pittoresque et historique.

Les festivités ont débuté le vendredi 29 novembre en soirée avec la traditionnelle marche des Anges. Saint-Nicolas est arrivé sur la place de l'Église entouré de quelque 75 enfants, un moment toujours fort et magique pour l'illumination du grand sapin.

Durant les journées de samedi et dimanche, Frissons et ses lutins ont animé la place Desjardins des enfants. Madame Crayon a, quant à elle, accueilli les visiteurs dans sa maisonnette convertie en mini musée sur l'écriture pour l'événement.



Plus de 70 artisans locaux et régionaux ont offert une grande variété de produits, allant des décorations de Noël aux bijoux, en passant par des objets en bois, des textiles et des produits gourmands.

L'événement permet de mettre en valeur le patrimoine historique de Cap-Santé, une ville riche de son passé, qui conserve de nombreux bâtiments datant du 19<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'authenticité du marché et à la participation des habitants, Cap-Santé renforce son identité culturelle et attire une nouvelle génération de visiteurs, curieux de découvrir le patrimoine local tout en profitant de l'ambiance féerique de Noël.

Le Marché du Noël d'Antan de Cap-Santé 2024 a une fois de plus parfaitement rempli sa mission : offrir aux visiteurs une expérience authentique, chaleureuse et festive, tout en mettant en lumière le savoir-faire local et en renforçant les liens communautaires. Un succès qui promet de belles éditions futures et continue de faire de Cap-Santé une destination de choix pour la période des fêtes.

Ravis du succès de cette édition 2024, les organisateurs du Marché du Noël d'Antan remercient ses précieux partenaires sans qui l'événement ne serait pas possible. Rendez-vous pour la 23<sup>e</sup> édition qui se tiendra les 28, 29 et 30 novembre 2025.



Plus d'une centaine de bénévoles ont mis les mains à la pâte pour faire de l'événement un succès, notamment lors des 3 corvées d'installation des lieux, dont l'une qui a réuni 42 bénévoles par un samedi matin pluvieux, du jamais vu.



Une grande première en 2024 : une bière à l'effigie du Noël d'Antan, la Gorgée d'Antan. En édition limitée.



Parmi les temps forts de l'événement et activité toujours appréciée par les visiteurs, la démonstration du savoir-faire d'un forgeron, l'exposition de crèches à l'église, l'animation offerte par des Filles du Roy et une nouveauté cette année, la démonstration de coups de fusils des Soldats Carignan-Salières.



**Des musiciens qui font swinguer la compagnie!**

Plusieurs spectacles de musique traditionnelle ont aussi défilé sur la scène extérieure tout au long de la fin de semaine. Violons, accordéons, piano, chants et danse ont évoqué de doux souvenirs des Noëls d'autrefois. Dès vendredi soir, le spectacle de La Déferlance a ravi les visiteurs, de même Grégoire Painchaud de la famille Painchaud, dont c'était la première participation à l'événement. Puis, samedi soir, le spectacle de Daniel et Louis-Simon Lemieux a fait swinguer la foule avec l'aide du célèbre calleux de Richmond, Donald Dubuc.

Dimanche après-midi, les élèves de l'École de musique Manon Chenard ont offert une prestation remarquable en compagnie d'une vingtaine de chanteurs, âgés de 5 à 84 ans.



Crédit photo: Philip Papillon



## Vernissage de l'exposition Optique Cap-Santé

Afin de mettre en valeur les œuvres des six lauréats du concours photographique, un vernissage en l'honneur des gagnants du concours Optique Cap-Santé 2024 s'est tenu le 27 septembre 2024 au parc Joseph-Fillion. Au total, 78 photographies ont été soumises par 19 participants.

Les gagnants ont reçu un certificat d'excellence et une passe annuelle familiale à la passe migratoire de Cap-Santé. Un volet "Coup de cœur" a également été organisé sur Facebook, où le photographe ayant reçu le plus de votes est Richard Côté, avec sa photo intitulée La Montaison. De plus, le prix "Coup de cœur" a été attribué à Caroline Auclair, choisie par tirage au sort. Ces deux personnes remportent chacune un chèque-cadeau de 50 \$ à la Brasserie La Fosse et un chèque-cadeau de 50 \$ au restaurant Le Basilico.

Félicitations aux 6 lauréats et à tous les participants pour la beauté de leurs œuvres qui mettent en lumière la richesse naturelle et la beauté exceptionnelle de l'environnement de la rivière Jacques-Cartier. Leurs œuvres témoignent de la valeur artistique et écologique de cet espace unique, cher à la communauté de Cap-Santé.



De gauche à droite : Joël Godin, député de Portneuf à Ottawa, Vincent Caron, député de Portneuf à Québec, Nathalie Trudel, lauréate, Michel Bertrand, président de la Société d'histoire du Cap-Santé, Jean-Claude Maltais, lauréat, Michel Blackburn, maire de Cap-Santé, Nancy Sirois, directrice générale de la Ville de Cap-Santé, Yvan Bédard, président du comité de sélection, Michaël Leblanc, directeur général de la CBJC.

La Ville de Cap-Santé exprime sa profonde gratitude envers Joël Godin, Vincent Caron, ainsi qu'à ses partenaires, la CBJC, la Brasserie La Fosse et le restaurant Le Basilico, pour leur précieux soutien à l'organisation de cet événement.

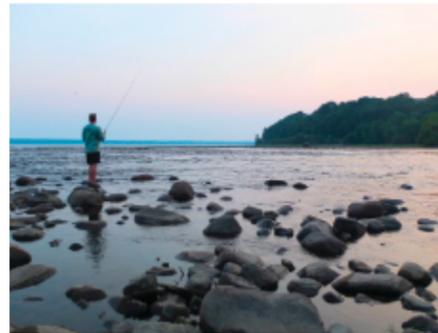
## Les gagnants du concours 2024



La montaison, passe migratoire  
Richard Côté



Puiser dans l'histoire, au pied du fort Jacques-Cartier  
Nathalie Trudel



Moucheur au crépuscule, rivière Jacques-Cartier  
Marie-Laurence Ferragne



L'énergie disponible, rivière Jacques-Cartier  
Marc-Alain Ferragne



Une rivière tranquille, chemin de la rivière  
Jean-Claude Maltais



Les reflets, le barrage  
Pierre Choquette

## Passé migratoire de la rivière Jacques-Cartier Baisse marquée du nombre de saumons en 2024

L'été 2024 a été marqué par une baisse préoccupante du nombre de saumons atlantiques remontant les rivières du Québec, et la Jacques-Cartier n'a pas fait exception. Alors que les montaisons enregistrées en 2023 et 2022 étaient bien au-delà des attentes, avec respectivement 434 et 567 saumons, le nombre de géniteurs ayant franchi la passe migratoire en 2024 est trois fois inférieur aux prédictions avec un total de 100 saumons.

Il est certain qu'un phénomène global a affecté les populations de saumon atlantique et que des problématiques importantes se situent dans l'environnement océanique, incluant le golfe du Saint-Laurent, soit en dehors du bassin versant de la Jacques-Cartier. Les données de l'année dernière récoltées dans les dizaines de rivières à saumon où il y a dénombrement des géniteurs au Québec, dont la Jacques-Cartier, suggèrent que beaucoup de mortalités de saumoneaux ont eu lieu lors de leur migration en mer.

Il était donc attendu en 2024 que les montaisons de saumons géniteurs soient en dessous de la normale, mais la situation s'est révélée encore plus préoccupante. Bien que les multiples facteurs pouvant expliquer cette baisse drastique du nombre de saumons demeurent hypothétiques, ce phénomène globalisé de mortalités en mer couplé avec notamment les températures chaudes et le faible niveau d'eau de la rivière durant la saison a fort probablement contribué au faible nombre de montaisons de saumons de la Jacques-Cartier.

Bien que les faits de la saison 2024 soient particulièrement préoccupants et qu'il y ait une grande incertitude par rapport aux montaisons des prochaines années. Cette saison rappelle l'importance cruciale de redoubler d'efforts pour protéger le roi des rivières et son habitat. L'implication des communautés locales et des pêcheurs dans la gestion durable du saumon est essentielle. En collaboration avec ses partenaires, la CBJC continuera à mettre en place un suivi rigoureux et à renforcer les actions en faveur de la conservation du saumon, qui fait partie intégrante de son ADN.

### Perspectives 2025

Lors d'une rencontre conjointe du comité saumon et de la passe migratoire tenue le 22 octobre 2024, les représentants de la CBJC ont fait un retour sur la saison 2024 et présenté les perspectives pour 2025.

Le 21 juin 2024, la CBJC a organisé et tenu pour la première fois un événement de portes ouvertes, gratuit pour tous. Des partenaires avec kiosques étaient présents sur les lieux. Plus de 250 visiteurs ont participé à l'activité. La CBJC compte renouveler cette journée en 2025 afin de souligner le début de la montaison des saumons. Elle se tiendra le 20 juin 2025.

Le faible nombre de saumons présents a cependant eu un impact important sur la saison d'interprétation et a amené l'équipe de la CBJC à renouveler continuellement l'offre récréotouristique sur le site de la passe migratoire.

La CBJC a présenté un nouveau projet en développement dont les demandes de financement sont présentement en rédaction. Le but du projet est de proposer la tenue de divers événements en lien de près et de loin avec le saumon sur le site de la passe migratoire ainsi que des outils de sensibilisation pour rendre les activités récréotouristiques du site plus attrayantes.

La présence des saumons étant incertaine et difficile à prévoir, ce projet vise entre autres à bonifier les activités offertes afin de rentabiliser les frais d'exploitation. La formule des visites de groupes sera revue afin de diversifier sa clientèle.

À la suite de l'expérience des deux dernières années, pour la saison 2025, il est convenu que la passe migratoire demeurera ouverte 5 jours par semaine, du mercredi au dimanche de 9 h 30 à 16 h 30, tout en s'assurant d'avoir une équipe sur place pour les jours fériés.

Crédit photo : Vincent Drouin



# ATTRAIITS 2025

En collaboration avec

Le Comité  
consultatif  
en tourisme



## Escale du Roy

Information | Boutique | Galerie d'art | Restaurant

## Départ du Balado Cap-Santé

Place de l'Église

## Optique Cap-Santé

Exposition photographique permanente  
Parc Joseph-Fillion

## Site classé de l'église Sainte-Famille

Visites guidées à partir du 21 juin

## Cimetière

Visite libre | Panneaux d'interprétation

## Halte aux chaises de Janette

Côte du quai

## Quai et plage

Halte du Saint-Laurent  
Promenade-Fleuve, horloge des marées

## Vieux-Chemin

« L'une des plus belles  
rues de village au Canada »  
(Globe and Mail, 1984)

## Passe migratoire à saumon

Chemin de la passe migratoire  
Visites guidées du 20 juin au 24 août

Balado  
Découverte

Artistes  
Galleries d'art

Hébergement

Restauration



# ÉVÉNEMENTS 2025

En collaboration avec



Festivités  
et culture  
Cap-Santé



## 5-6 avril

Starmania, École de musique Manon Chénard  
Salle Albert-Fortier

## 13 avril

Récital d'orgue du dimanche des Rameaux  
14h, église

## 4 mai

Concert-bénéfice hommage à Claude Dubois  
14h, église

## 22 juin

Concert Quatuor Québec  
14h, église

## 23 juin

Fête nationale, Parc des Générations

## 28-29 juin

Symposium Cap-Santé riche en couleurs  
23<sup>e</sup> édition, Place de l'Église

## 3-10-17-24-31 août

Les Dimanches en musique, 14h, église

## Mi-septembre à la mi-octobre

Tartes en fête, Vieux-Chemin

## 26-27-28 septembre

Journées de la culture

## 11-12-13 octobre

Exposition du Club de photo Point-de-Vue  
Salle Albert-Fortier

## 28-29-30 novembre

Marché du Noël d'Antan à Cap-Santé  
Place de l'Église

# Les loisirs à Cap-Santé

Vous désirez faire des rencontres intéressantes, pratiquer un sport, un loisir ou vous joindre à un groupe de bénévoles? Plusieurs organismes sont présents à Cap-Santé. L'un d'entre eux pourra peut-être répondre à vos attentes!

## Badminton

Gymnase de l'école Bon-Pasteur  
Tous les lundis de 19h à 21h.

## Billard

Maison des Générations  
Tous les mercredis de 12h à 16h et  
Tous les jeudis de 19h à 21h.

## Bibliothèque

Des bénévoles assurent le service de prêt de livres. Service gratuit pour les citoyens de Cap-Santé. 7, place de l'Église.  
Heures d'ouverture

Lundi	19 h à 20 h 30
Mardi	13 h à 15 h 30
Mercredi	13 h à 15 h 30
Jeudi	10 h à 20 h 30
Vendredi	13 h à 15 h 30
Samedi	10 h à 12 h

Information : Mélanie Clément  
418 283-0682 | [bibliocapsante@hotmail.com](mailto:bibliocapsante@hotmail.com)

## Cercle de fermières

Artisanat, techniques de broderie, tricot, couture, tissage, etc. Échanges et discussions sur des sujets d'actualité. Tous les mardis à la Maison des Générations.

Information : Sylvie Gagné  
[sylviegagne@videotron.ca](mailto:sylviegagne@videotron.ca)

## Chorale

Groupe de personnes qui exécutent à plusieurs voix des œuvres liturgiques lors de messes, funérailles et autres.

Information : Judith Lavoie | 418 285-9919

## Club de dards

Maison des Générations  
Tous les jeudis de 19 h à 21 h  
Information : Denis Leclerc | 418 285-2982

## Club de Scrabble

Maison des Générations  
Tous les jeudis de 12 h 45 à 16 h  
Information : Jean-Guy Lebel  
418 462-1176

## Hiver 2025

# Inscription aux activités de sports et de loisirs

Plusieurs activités sportives et récréatives sont offertes par la Ville de Cap-Santé. Danse, yoga, mise en forme et encore +  
Les inscriptions se déroulent du 16 décembre 2024 au 10 janvier 2025.  
Les cours débutent dans la semaine du 20 janvier 2025.

Tous les détails sur le [site Web de la Ville](#).

Responsable des loisirs : Marc-André Monette | 418 285-1207

## Club de ski de fond

L'entretien des pistes est assuré par un petit groupe de bénévoles.  
Information : Henri-Paul Côte  
418 285-3159

## Club de ping-pong

Maison des Générations  
Tous les jeudis de 9 h à 11 h à la  
Information : Jacques Marchand  
418 285-3797

## Club optimiste

Composé de personnes désireuses de faire profiter les jeunes de leur expérience afin de mieux les préparer à la vie et d'en faire de meilleurs citoyens. Activités éducatives et sportives.  
Information : Isabelle Savard  
418 283-3570

## Comité Cap-Santé Riche en couleurs

Prochain Symposium à venir les 28 et 29 juin 2025 regroupant des artistes en arts visuels de la région et en provenance de l'étranger.  
Information : Festivités et culture Cap-Santé | [richeencouleurs@gmail.com](mailto:richeencouleurs@gmail.com)

## Comité du Noël d'Antan

Prochain événement à venir les 28, 29 et 30 novembre 2025. Ce comité formé de nombreux bénévoles dynamiques fait revivre les veillées d'antan et les activités extérieures d'autrefois tous les ans depuis près de 25 ans.  
Information : Festivités et culture Cap-Santé | [info@noeldantancapsante.com](mailto:info@noeldantancapsante.com)

## Comité S.O.S. Cap-Santé

Sa mission est d'aider les familles démunies de la paroisse.  
Information : Jean-Yves Nobert  
418 284-2454

## Comité de pastorale et liturgie

Composé d'un prêtre, d'un diacre et d'une agente de pastorale, ce comité s'occupe de l'animation en ce qui concerne l'implication de la paroisse dans la communauté chrétienne.  
Information : Abbé Denis Bélanger  
418 285-1884, poste 102

## Conseil du patrimoine culturel

Organisme voué à la mise en valeur, la protection et la sauvegarde du site classé de Sainte-Famille de Cap-Santé.  
À surveiller : concert d'orgue et les «Dimanches en musique» du mois d'août.  
Information : Lise Filion  
[cpccapsante@gmail.com](mailto:cpccapsante@gmail.com)

## FADOQ

Activités sportives et récréatives pour les aînés.  
Maison des Générations  
Tous les mercredis de 13 h à 17 h  
Information : Lynda Lavoie Leclerc  
418 285-2982 | [doudou204@hotmail.com](mailto:doudou204@hotmail.com)

## Patinoire

Ouverte lorsque les conditions météo le permettent. Rue Déry.

## Pickelball

Gymnase de l'école Bon-Pasteur  
Tous les mardis de 19h à 21h



## Escale du Roy : le rendez-vous hebdomadaire des carnettistes du Vieux-Chemin...

Les mercredis en après-midi au restaurant Le Basilico sont animés depuis les derniers mois grâce aux ateliers de dessin offerts par l'artiste Jacques Sylvain. Les carnettistes du Vieux-Chemin, comme ils aiment se désigner, se réunissent à l'Escale du Roy pour développer leur talent.



## ... Et des artistes à la galerie d'art



Lucien-Carol Proulx



Solange Germain



Johanne Beaulieu



Claire Bolduc et Céline Martel

## Toiles • Bois • Feux Une exposition qui en met plein la vue



Les 3 artistes Johanne Beaulieu, Lucien-Carol Proulx et Christian Duguay en ont mis plein la vue aux visiteurs à l'occasion d'une exposition de 4 jours tenue à la mi-octobre à la salle Albert-Fortier. Intitulée Toiles • Bois • Feux, l'exposition promettait un voyage loin de l'ordinaire. Elle

renfermait en effet des œuvres étonnantes empreintes de sens et d'une grande sensibilité.



Les artistes Christian Duguay, Johanne Beaulieu et Lucien-Carol Proulx.



Crédit photo: Philip Papillon



## Mode d'emploi pour la saison hivernale

### Stationnement des véhicules

- Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité à l'exception des endroits spécifiés à l'annexe 5.3.
- L'interdiction ne s'applique pas aux véhicules d'intervention nécessaires au maintien des services d'utilité publique d'électricité et de gaz naturel.

### Déneigement et aménagement

- Il est interdit de pousser, de faire pousser, de jeter, de faire jeter, de déposer, de faire déposer, de souffler, de faire souffler, d'amonceler ou de faire amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la Municipalité, ses employés et ses entrepreneurs;
- Il est interdit pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue, parc, terrain public ou trottoir;
- Les balises à neige doivent être installées hors de l'emprise de rue;
- Les balises à neige ne doivent pas nuire aux travaux d'entretien des bornes-fontaines ou nuire à leur accès;
- Les pavés, roches, murets, clôtures et autres aménagements divers doivent être retirés de l'emprise de rue afin de permettre le passage des camions de déneigement, et ce, sans occasionner de bris à la machinerie.

### Clôture à neige

- Les clôtures à neige, les abris d'hiver pour véhicule ou porte d'entrée ainsi que leur structure sont autorisés dans toutes les zones pour la période du 15 octobre d'une année au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante;
- Elles sont autorisées uniquement pour les fins pour lesquelles elles ont été conçues, c'est-à-dire à des fins temporaires en période hivernale pour protéger les végétaux ou pour servir de brise-vent en bordure d'une voie de circulation. En aucun cas, elle ne peut servir à délimiter une propriété et aucun droit acquis à une telle clôture déjà installée ne peut être reconnu pour la maintenir en place hors de la période autorisée.

### Abri d'hiver

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain où est érigé l'abri d'hiver;
- Ils doivent être d'apparence uniforme et être construits à l'aide d'une structure métallique tubulaire revêtue d'une toile en polyéthylène tissé ou laminé. Ils peuvent également être construits de panneaux de bois peints démontables;
- Les abris d'hiver pour automobile doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
- Ils doivent être situés à l'extérieur de l'emprise de rue, à une distance minimale de 1,5 m d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou de la partie aménagée pour la circulation des véhicules en l'absence de trottoir ou de bordure de rue. Dans les zones agricoles dynamiques (A) ou agroforestières (Af/b et Af/c), cette distance est portée à 6 mètres;

### Site patrimonial

## Un moment historique... Rien de moins!

La Société d'histoire du Cap-Santé (SHCS) ne peut que se réjouir du dévoilement récent du sort du site de Fort Jacques-Cartier et de son Manoir! Après l'attente d'un an, c'est dans le manoir même que le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Jonathan Julien, accompagné du préfet de la MRC de Portneuf, Bernard Gaudreau, et du maire de Cap-Santé, Michel Blackburn, annonçait la nouvelle que l'on peut qualifier d'historique : le fort et son manoir demeureront bel et bien une propriété portneuvoise à la suite de son achat par notre MRC!

Collectivement, nous demeurerons maîtres du lieu et de son destin, maître de ce que nous désirerons en faire, nous Portneuvois, comme outil de développement!

À travers les avenues d'exploitation du site qui sont multiples, il ne faudra pas oublier l'importance historique d'envergure nationale que constitue le précieux reste de cette forteresse de campagne, érigée en urgence en septembre 1759, celle d'une

très courte liste, sinon la dernière peut-être, de ces quelques infrastructures militaires du genre au Québec, voire au Canada! Plusieurs éléments d'origine demeurent ayant conservé une certaine intégrité, nonobstant les multiples propriétaires qui l'ont habité et visiblement sauvegardé depuis. Un fait à peine croyable après 265 ans d'occupation privée! En affaires, on dit que c'est la rareté d'un bien qui dicte sa valeur. C'est aussi vrai en histoire!

On doit ici souligner les efforts réussis de concertation des 18 maires de notre MRC qui, sous les représentations du maire de Cap-Santé, se sont joints afin de présenter le plan de développement du site aux hautes instances politiques québécoises. Voilà un exemple concret du dicton « l'union fait la force ! »

Devant ce constat, la SHCS est très fière des efforts qu'elle a également déployés depuis quelques années avec ses partenaires, la Ville de Cap-Santé et la Société d'histoire In

Mémoriam, pour faire connaître plus largement le site ainsi que son importance historique, via les activités d'interprétation et d'animation qui s'y sont déployées et qui ont fait visiblement écho jusque dans la Capitale!

Dans la foulée de la sauvegarde, nous continuerons de proposer nos services et notre soutien indéfectible aux futurs gestionnaires, sachant bien que les défis de mise en valeur sont nombreux et de différents ordres. Nous demeurons, ensemble, dans ce contexte nouveau et prometteur, très confiants pour l'avenir de ce joyau et nous en suivrons l'évolution avec grand intérêt!

De très joyeuses Fêtes!



Vous aimez l'histoire? Plus particulièrement celle du Cap-Santé?  
Son établissement, son évolution de l'occupation du territoire, ses personnages marquants?  
Vous aimeriez suivre nos activités, nos conférences, gratuites pour les membres  
et leur conjoint ou conjointe? Recevoir le journal Le Sourcier?

Abonnez-vous à la Société d'histoire du Cap-Santé

Seulement 20 \$ pour une adhésion de deux ans  
Michel Bertrand, président de la Société d'histoire du Cap-Santé  
418 284-2477 | mic.bert@telus.net





# Messe de minuit d'antan

Éléments historiques intégrés durant la célébration

Église Sainte-Famille de Cap-Santé

24 décembre 23h30



FABRIQUE BIENHEUREUSE MÈRE SAINT-LOUIS



## LES NOUVELLES DE L'ÉGLISE DE CAP-SANTÉ

# Lancement de la Loto-Fabrique 2025

La Loto-Fabrique, l'activité de financement dédiée spécifiquement au chauffage de l'église de Cap-Santé, bat son plein depuis quelques semaines et ça va très bien! Je veux remercier Sylvie Frenette, responsable de cette campagne qui, supportée par son équipe de bénévoles, offre les billets aux fidèles participants année après année.

est aussi possible de venir chercher un repas pour emporter. Il comprend l'assiette de spaghetti, un dessert, un breuvage et toute notre gentillesse! Vous pouvez apporter votre vin. Le coût est de 20 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les moins de 12 ans.

En 2025, 1 800 billets seront mis en vente. Au coût de 10\$, chaque billet donne droit à la participation à 30 tirages, à raison de 3 tirages par mois d'une valeur de 200 \$, 150 \$ et 100 \$, de janvier à octobre 2025. Cette loterie permet de défrayer une grande part du coût annuel du chauffage de l'église.

Cette activité est organisée par le Comité consultatif d'organisation locale (CCOL). Un immense merci aux généreux commanditaires de cet événement : Métro-Donnacona, Boucherie Godin et Fils, Sélection du Pâtissier, Resto La Bonne fourchette et Location Acmat

### Journée spaghetti

Autre activité importante de financement de retour après 5 ans d'absence : la journée Spaghetti dont les revenus sont dédiés entièrement à l'église. Le dimanche 15 décembre 2024 de 11 h et 19 h, tous sont conviés à venir, seuls, entre amis ou en famille pour le dîner ou le souper, et pourquoi pas les deux! L'activité a lieu à la Maison des Générations dans une ambiance des fêtes. Il

Un immense merci à mon équipe du CCOL et les nombreux bénévoles qui portent cette activité pour l'église. Merci spécial à Armand Guay, Edmond Dubé et leurs conjointes qui nous accompagnent pour préparer les quelques centaines de repas prévus.

Joyeuses Fêtes à tous et merci pour votre générosité!

Michel Bertrand, marguillier

## L'église de Cap-Santé et ses bénévoles s'illustrent dans les médias

L'église de Cap-Santé et ses bénévoles ont fait la manchette dans l'édition du 26 octobre 2024 du [Journal de Québec](#) et du [Journal de Montréal](#). Le journaliste Gabriel Côté a fait un portrait de gens de cœur qui s'investissent pour préserver le patrimoine religieux à travers le Québec, dont tout spécialement à Cap-Santé. En vedette, Michel Bertrand, marguillier, Jean-Claude Fillion, Jean-Guy Lebel et Line Dumont aménageant un portique pour l'hiver.



## Au conseil de septembre 2024

### PIIA – 66, rue du Roy

Le conseil approuve, pour la propriété sise au 66, rue du Roy, le remplacement de deux portes sur le mur arrière de la résidence.

### PIIA – 273, chemin du Bois-de-l’Ail

Le conseil approuve, pour la propriété sise au 273, chemin du Bois-de-l’Ail, le remplacement de deux portes sur le mur avant de la résidence.

### Autorisation en vertu de la Politique événementielle – « Tartes en fêtes »

Le conseil autorise la tenue de l’événement « Tartes en fêtes » du 14 septembre au 14 octobre 2024.

### Adoption du règlement numéro 24-323-1 relatif aux compteurs d’eau

Le conseil adopte le règlement numéro 24-323-1 relatif aux compteurs d’eau.

### Constitution du comité de démolition

Le conseil nomme M. le conseiller Danny Perron, M. le conseiller Mario Denis et M. le conseiller François Trottier, membres du comité de démolition de la Ville de Cap-Santé jusqu’au 9 septembre 2025.

### Entente intermunicipale et convention de services animaliers entre la MRC de Portneuf et la SPA de Québec

Le conseil délègue à la MRC de Portneuf, pour les années 2025 à 2029, la coordination du dossier de la gestion animalière et autorise cette dernière à signer une entente de services régionale avec la SPA de Québec, pour et en son nom;

Le conseil autorise le maire, Michel Blackburn, à signer une entente intermunicipale concernant les services de gestion animalière offerts par la SPA de Québec;

Le conseil autorise un paiement de 12 977,82 \$ à la MRC de Portneuf, pour la première année, ainsi que les paiements des années subséquentes pour la gestion animalière selon le scénario de paiement proposé dans l’entente.

### Octroi de contrat – Déneigement du chemin de la Passe-Migratoire

Le conseil autorise une dépense maximale de 3000 \$ plus les taxes applicables pour un contrat de déneigement pour le chemin de la Passe-Migratoire et finance cette dépense à même le budget de fonctionnement.

### Octroi de contrat – Réparation de pavage (pièces)

Le conseil octroie un contrat de réparation de pavage (différentes pièces) à Pont-Rouge Asphalte pour une dépense maximale de 17 153 \$ plus les taxes applicables et finance cette dépense à même le budget de fonctionnement.

### Adoption du règlement numéro 24-325 décrétant des travaux de réfection de la rue Notre-Dame - 2024 pour une somme maximale de 350 000 \$ et l’affectation de la somme de 101 375 \$ du solde

disponible du règlement numéro 20-271 en vue de financer une dépense maximale de 101 375 \$

Le conseil adopte le règlement numéro 24-325 décrétant des travaux de réfection de la rue Notre-Dame - 2024 pour une somme maximale de 350 000 \$ et l’affectation de la somme de 101 375 \$ du solde disponible du règlement numéro 20-271 en vue de financer une dépense maximale de 101 375 \$.

### Ventes pour taxes

Le conseil ordonne à la greffière de procéder à une vente à l’enchère pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente pour tous les immeubles identifiés à liste des immeubles pour lesquels des personnes sont endettées pour les taxes municipales jointes en annexe;

Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes

Matricule	Propriétaire(s)	Numéro de lot, cadastre du Québec	Taxes dues (capital et intérêts au 2024-09-06)
0872-71-9405.00-000	MPB Auto	3 834 069	14 835,42 \$
0273-73-1449.00-000	Carole ROUSSEAU André PERREAULT	3 831 853	7 348,78 \$
0770-88-1974.00-0000	Maurice PAPILLON	3 833 649	4,54 \$

Le conseil entérine les comptes payés du 13 août au 8 septembre 2024 pour un montant de 105 083,66 \$.

Le conseil entérine les comptes à payer au 31 août 2024 pour un montant de 82 683,86 \$.

## Séance extraordinaire du 7 octobre 2024

### Projet de développement résidentiel « Aube Cap-Santé » – accord de principe

Le conseil confirme son accord de principe pour le projet de développement résidentiel « Aube Cap-Santé », le tout en référence à la présentation de septembre 2024.

## Au conseil d’octobre 2024

### Présentation de l’audit des états financiers de l’année 2023 par la firme Mallette

Mme Joanie Poudrier, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. présente les états financiers de l’année 2023.

La présentation ainsi que le rapport financier seront placés en ligne sur le site Web de la Ville.

### PIIA – 895, rang St-Joseph

Le conseil approuve, pour la propriété sise au 895, rang St-Joseph, le remplacement de deux portes sur le mur avant de la résidence puis de

onze fenêtres sur l’ensemble des murs, dont huit au rez-de-chaussée et trois à l’étage, le tout en fonction des modèles présentés.

### PIIA – 98, montée de la Pointe-aux-Sables

Le conseil approuve la construction d’une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant sur le lot 6 508 028 du cadastre du Québec, le tout en fonction des plans présentés.

### Expertise géotechnique – 98, montée de la Pointe-aux-Sables

Le conseil autorise le fonctionnaire désigné à délivrer un permis de construction visant l’implantation d’une résidence unifamiliale isolée avec garage attenant sur la propriété sise au 98, montée de la Pointe-aux-Sables, à l’intérieur de la bande de protection de 20 mètres au sommet d’un talus, en regard des conclusions et recommandations formulées dans le rapport d’expertise géotechnique no F1731318-001 réalisé par Labo S.M. Inc.

### Avis de motion et dépôt du 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro URB-24-10-163 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204 afin de créer la zone mixte M-15 à même une partie de la zone mixte M-5

M. le conseiller François Trottier donne avis à l’effet qu’un premier projet de règlement portant le numéro URB-24-10-163 et modifiant le règlement de zonage numéro 14-204 afin de créer la zone mixte M-15 à même une partie de la zone mixte M-5 sera adopté subséquentement.

### Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro URB-24-10-163 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204 afin de créer la zone mixte M-15 à même une partie de la zone mixte M-5

Le conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro URB-24-10-163 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204 afin de créer la zone mixte M-15 à même une partie de la zone mixte M-5.

### Autorisation d’un usage conditionnel – 294, route 138

Le conseil autorise l’exploitation d’un établissement de restauration, plus spécifiquement consacré à l’entreposage, la production et la conservation de produits alimentaires, sur la propriété sise au 294, route 138, et ce, conditionnellement au respect des critères d’évaluation apparaissant aux articles 4.1.3.1, 4.1.3.2 et 4.1.3.3 du règlement relatif aux usages conditionnels numéro 14-206. L’usage ne devra en aucun cas générer de nuisances, notamment le stationnement de véhicules sur la rue du Roy dans le cadre des activités exercées sur les lieux.

### Octroi de contrat – Fourniture de sable pour entretien chemins d’hiver

Le conseil octroie un contrat de fourniture de sable pour les opérations de déneigement 2024-2025 à Rochette Excavation inc. pour une dépense maximale de 17 650 \$ plus les taxes applicables et finance cette dépense à même le budget de fonctionnement.

### Location d’un véhicule chargeur (loader) pour la neige

Le conseil autorise la directrice générale à signer un contrat de location pour la location d’un véhicule chargeur (loader) pour la neige pour un montant maximal de 35 000 \$ plus les taxes applicables et finance cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Le conseil s’engage à prendre en considération l’acquisition d’un véhicule neuf chargeur (loader) dans son processus de planification budgétaire 2025.

### Déneigement des rangs Saint-François Est et Ouest, de la route Terrebonne et du chemin de la Station

Le conseil octroie un contrat de services de déneigement des rangs Saint-François Est et Ouest, de la route Terrebonne et du chemin de la Station à l’entreprise Transport A.S. Belleau pour un montant maximal de 88 000 \$ plus les taxes applicables et finance cette dépense à même le budget de fonctionnement.

### Services professionnels en ingénierie – accompagnement pour des travaux de stabilisation dans le secteur du poste de pompage de la rue Notre-Dame (en face du 54, rue Notre-Dame)

Le conseil octroie un contrat de services professionnels à l’entreprise LEQ pour un accompagnement dans la réalisation de travaux de réfection et de stabilisation du site où est érigée la station de pompage de la rue Notre-Dame et finance cette dépense au montant maximal de 17 905 \$ plus les taxes applicables avec le fonds de roulement et en y réduisant éventuellement, la subvention du Programme d’aide financière lors de sinistres du ministère de la Sécurité publique (référence à l’arrêté du 19 septembre 2024).

### Modification de la résolution no 14-06-171 concernant le déneigement d’environ 1,4 km du chemin de la Station

Le conseil modifie la résolution no 14-06-171 en retirant le service de déneigement de 1,4 km du chemin de la Station par la Ville de Saint-Basile.

### Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable – diminution de la vitesse

Le conseil demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de diminuer la vitesse sur la route 358 entre la route 138 et le bar l’Âme sœur.

### Autorisation de paiement – location temporaire d’une pompe à la station de pompage principale

Le conseil autorise une dépense maximale de 25 000 \$ plus les taxes applicables pour la location d’une pompe chez Xylem dans l’attente de la livraison de la nouvelle pompe et finance cette dépense à même le budget de fonctionnement.

### Adoption du budget 2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)

Le conseil municipal de Cap-Santé adopte le budget 2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf représentant des revenus et des dépenses équilibrées pour 19 602 518 \$;

Le conseil municipal de Cap-Santé adopte la quote-part GMR 2025 présentée dans le tableau Rapport final de tonnage pour le calcul des quotes-parts 2025, établie à 207,76 \$ par tonne métrique et qui représente une augmentation de 3,9 %, considérant que cette augmentation varie d’une municipalité à une autre;

Le conseil municipal de Cap-Santé adopte la quote-part BFS 2025 présentée dans le tableau Quotes-parts 2025 – Boues de fosses septiques, sachant que ces quotes-parts sont établies par secteur, révisées et facturées au réel à la fin de chaque année financière, représentant 236,16 \$ pour le secteur A-B, 208,74 \$ pour le secteur C et 162,74 \$ pour le secteur D;



## Au conseil d'octobre 2024 (suite)

Le conseil municipal de Cap-Santé approuve également le programme triennal des immobilisations 2025-2027 de 11 047 000 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 19 septembre 2024.

### Mise à jour de la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes

Le conseil adopte la mise à jour de la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes, telle que déposée ce jour.

### Adoption du budget 2024 révisé de l'OMHGP, organisme no 2298

Le conseil adopte le budget révisé pour l'année 2024 de l'OMHGP pour l'organisme no 2298 prévoyant des revenus de 62 003 \$ et des dépenses de 93 138 \$, annonçant ainsi un déficit de 31 135 \$ et impliquant une participation financière municipale de 3 113 \$.

### Fin du processus de vente pour taxes de la résolution no 24-09-202

Le conseil ordonne à la greffière de mettre fin immédiatement au processus de vente à l'enchère (vente pour taxes) entamé par la résolution no 24-09-202 pour tous les immeubles indiqués à la liste des immeubles incluse dans la résolution no 24-09-202.

### Comptes payés du 10 septembre au 14 octobre et comptes à payer au 30 septembre 2024

Le conseil entérine les comptes payés du 10 septembre au 14 octobre 2024 pour un montant de 319 210,86 \$.

Le conseil entérine les comptes à payer au 30 septembre 2024 pour un montant de 256 361,14 \$.

## Séance extraordinaire du 30 octobre 2024

### Embauche d'un directeur général adjoint et des services de proximité

Le conseil autorise l'embauche de M. Mathieu Roberge au poste de directeur général adjoint et des services de proximité et autorise la directrice générale à consigner les conditions de travail dans un contrat à durée indéterminée.

Le conseil nomme M. Mathieu Roberge assistant-greffier pour mener à bien les affaires de la Ville en l'absence de la greffière.

Le conseil annule la nomination de M. Kevin Reid comme assistant-greffier, celui-ci ayant été nommé par intérim par la résolution no 24-08-185.

### Vente de l'ensemble d'immeubles patrimoniaux du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp situé au 15, rue Notre-Dame, à Cap-Santé

Le conseil autorise la vente de l'ensemble d'immeubles patrimoniaux du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp situé au 15, rue Notre-Dame, à Cap-Santé, correspondant aux lots 3 833 853 et 3 833 854 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, au prix total de 500 000 \$.

Le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Nancy Sirois, et le maire, M. Michel Blackburn, à finaliser les discussions concernant les modalités de vente et à signer tout document relatif à la transaction, y compris la promesse d'achat et les documents notariés.

## Au conseil de novembre 2024

### PIIA – 335, route 138

Le conseil approuve, pour la propriété sise au 335, route 138, le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal en canexel de couleur brun « barista » sur le mur avant et en tôle de couleur blanche sur les murs latéraux et arrière.

### PIIA – 70, montée de la Pointe-aux-Sables

Le conseil approuve la construction d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant sur le lot 6 508 021 du cadastre du Québec, le tout en fonction des plans présentés.

### Expertise géotechnique – 70, montée de la Pointe-aux-Sables

Le conseil autorise le fonctionnaire désigné à délivrer un permis de construction visant l'implantation d'une résidence unifamiliale isolée avec garage attenant sur la propriété sise au 70, montée de la Pointe-aux-Sables, à l'intérieur de la bande de protection de 10 mètres à la base d'un talus, en regard des conclusions et recommandations formulées dans le rapport d'expertise géotechnique no F1731318-001 réalisé par Labo S.M. Inc.

### Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 15-223-4 relatif à l'administration des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux et de voirie

M. le conseiller François Trottier donne avis à l'effet que le règlement no 15-223-4 relatif à l'administration des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux et de voirie sera adopté lors d'une séance ultérieure.

M. le conseiller François Trottier présente et dépose le projet de règlement no 15-223-4 relatif à l'administration des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux et de voirie.

### Avis de motion du projet de règlement no 24-326 relatif à la circulation

M. le conseiller Danny Perron donne avis à l'effet que le règlement no 24-326 relatif à la circulation sera adopté lors d'une séance ultérieure.

### Renouvellement de mandats au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le conseil renouvelle le mandat comme membre-citoyen de messieurs Louis Gilbert et Daniel Tremblay jusqu'en novembre 2026.

### Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 24-329 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Cap-Santé

M. le conseiller Mario Denis donne avis à l'effet que le règlement no 24-329 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Cap-Santé sera adopté lors d'une séance ultérieure.

M. le conseiller Mario Denis présente et dépose le projet de règlement no 24-329 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Cap-Santé.

### Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 24-327 concernant l'abrogation du règlement no 23-311 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour le projet Villa Vista – phase II

M. le conseiller Danny Perron donne avis à l'effet que le règlement no 24-327 concernant l'abrogation des règlements no 22-308 et no 23-311 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour le projet Villa Vista – phase II sera adopté lors d'une séance ultérieure.

M. le conseiller Danny Perron présente et dépose le projet de règlement no 24-327 concernant l'abrogation du règlement no 23-311 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour le projet Villa Vista – phase II.

### Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 24-328 concernant l'abrogation du règlement no 23-316 concernant le versement d'une quote-part au projet Villa Vista – phase II

M. le conseiller François Trottier donne avis à l'effet que le règlement no 24-328 concernant l'abrogation du règlement no 23-316 concernant le versement d'une quote-part au projet Villa Vista – phase II sera adopté lors d'une séance ultérieure.

M. le conseiller François Trottier présente et dépose le projet de règlement no 24-328 concernant l'abrogation du règlement no 23-316 concernant le versement d'une quote-part au projet Villa Vista – phase II.

### Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) – Reddition de compte

Le conseil entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de compte finale du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) au montant de 148 537 \$ pour la rénovation de bâtiments municipaux.

Le conseil a pris connaissance du Guide du PRABAM et s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

La firme Mallette a été mandatée pour effectuer le rapport final.

### Adoption du budget 2025 et du plan triennal d'immobilisations (PTI) de la Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI)

Le conseil adopte le budget 2025 de la RéPPI, présentant des revenus de 1 430 644,36 \$ et des dépenses de 1 430 644,36 \$, le tout pour un résultat d'équilibre.

Le conseil adopte le plan triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2027 de la RéPPI qui prévoit des investissements totaux de 212 500 \$.

### Octroi de contrat – Réfection de talus de la rue Notre-Dame – sinistre de décembre 2023

Le conseil octroie un contrat de réfection de talus de la rue Notre-Dame (référence au sinistre de décembre 2023) à l'entreprise Rochette Excavation pour une dépense maximale de 25 000 \$ plus les taxes applicables et finance cette dépense à même le fonds de roulement et par le programme général d'assistance financière lors de sinistres du ministère de la Sécurité publique.

### Octroi de contrat – Réfection du talus sis près du poste de pompage de la rue Notre-Dame – sinistre d'août 2024

Le conseil octroie un contrat de réfection pour le rétablissement temporaire de la conduite et du talus du poste de pompage de la rue Notre-Dame (référence au sinistre d'août 2024) à l'entreprise Rochette Excavation pour une dépense maximale de 55 000 \$ plus les taxes applicables et finance cette dépense à même le fonds de roulement et par le programme général d'assistance financière lors de sinistres du ministère de la Sécurité publique.

### Embauche des employés surnuméraires pour les opérations de déneigement

Le conseil autorise l'embauche de messieurs Sébastien Leclerc, Marc Montambault, Dany Chantal et Michel Noreau aux postes d'opérateurs pour le déneigement et autorise le directeur général adjoint et des services de proximité à consigner les conditions d'un poste de statut temporaire occasionnel.

### Remerciement – départ du directeur général adjoint et des services de proximité

Le conseil remercie M. José Calderon pour ses loyaux et distingués services depuis 2018.

### Remerciement – équipe municipale pendant le congé sans solde du directeur général adjoint et des services de proximité

Le conseil remercie l'ensemble des employés de l'équipe municipale d'avoir continué à mener à bien les activités de la Ville et d'avoir pallié l'absence du directeur général adjoint et des services de proximité pendant une période de trois mois.

### Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

- Mme Jeanne Noreau
- M. François Trottier
- M. Sylvain Bourgoing
- M. Henri Janssen
- M. Mario Denis
- M. Michel Blackburn
- M. Danny Perron

### Dépôt des états comparatifs (article 105.4 de la Loi sur les cités et villes)

Revenus et dépenses au 30 septembre 2024 comparés à 2023  
Revenus et dépenses à prévoir au 31 décembre 2024



## AU CONSEIL MUNICIPAL

### Au conseil de novembre 2024 (suite)

#### Autorisation de signatures des documents officiels de la Ville de Cap-Santé

Le conseil autorise M. Mathieu Roberge, directeur général adjoint et assistant-greffier, à signer pour et au nom de la Ville de Cap-Santé, tout document donnant plein effet à la présente résolution.

#### Fermeture et affectation d'un solde disponible - règlement d'emprunt no 13-189 concernant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour diverses dépenses d'investissement

Le conseil ferme le règlement d'emprunt no 13-189, règlement décrétant une dépense maximale de 250 000 \$ et un emprunt maximal de 250 000 \$ pour procéder à diverses dépenses d'investissement.

Le conseil affecte le solde disponible du règlement d'emprunt no 13-189 au montant de 45 353 \$ en versement de capital lors du refinancement du prêt prévu en avril 2025.

#### Fermeture et affectation d'un solde disponible - règlement d'emprunt no 15-214 décrétant une dépense de 75 000 \$ et un emprunt maximum de 75 000 \$ concernant l'acquisition de divers équipements pour le traitement et la distribution de l'eau potable

Le conseil ferme le règlement d'emprunt no 15-214, règlement décrétant une dépense de 75 000 \$ et un emprunt maximum de 75 000 \$

\$ concernant l'acquisition de divers équipements pour le traitement et la distribution de l'eau potable.

Le conseil affecte le solde disponible du règlement d'emprunt no 15-214 au montant de 2 292 \$ en versement de capital lors du refinancement du prêt prévu en avril 2025.

#### Fermeture et affectation d'un solde disponible - règlement d'emprunt no 19-258 décrétant diverses dépenses en immobilisations et un emprunt maximal de 181 000 \$

Le conseil ferme le règlement d'emprunt no 19-258, règlement décrétant diverses dépenses en immobilisations et un emprunt maximal de 181 000 \$.

Le conseil affecte le solde disponible du règlement d'emprunt no 19-258 au montant de 73 979 \$ en versement de capital lors du refinancement du prêt prévu en avril 2025.

#### Comptes payés du 16 octobre au 10 novembre et comptes à payer au 31 octobre 2024

Le conseil entérine les comptes payés du 16 octobre au 10 novembre 2024 pour un montant de 68 084,73 \$.

Le conseil entérine les comptes à payer au 31 octobre 2024 pour un montant de 99 389,54 \$.

## Un frigo solidarité Cap-Santé

Installé dans l'entrée de la Maison des Générations, le frigo solidaire est accessible en permanence, jour et nuit. Il permet aux citoyens de Cap-Santé de partager et de recevoir des denrées alimentaires en plus de contribuer à réduire le gaspillage et à renforcer l'entraide locale. Initié par la Ville en partenariat avec Solidarité citoyenne Portneuf, le frigo solidaire constitue une solution bienvenue dans un climat économique difficile.



## NOUVEAU

### N'hésitez pas à partager les restants de vos repas des Fêtes! Une initiative de solidarité et de soutien entre voisins!

Pour donner ou pour prendre, il est important de respecter certaines consignes :

#### Pour donner

- Offrir de la nourriture qui est toujours comestible
- Mettre la date de préparation et une courte description sur les plats cuisinés
- Mettre la nourriture au congélateur quand c'est possible

#### Pour prendre

- Vérifier si la nourriture peut toujours être mangée
- Faire attention si on a des allergies alimentaires et ne pas prendre de risque
- Laisser de la nourriture pour les autres personnes qui ont besoin d'aide

CALENDRIER DES COLLECTES 2025  
**CAP-SANTÉ**

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

JANVIER 2025

D	L	M	J	V	S
	1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30	31			

FÉVRIER 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	

MARS 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

AVRIL 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	

MAI 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

JUIN 2025

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				

JUILLET 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

AOÛT 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

OCTOBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

DÉCEMBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

SANS FRAIS : 1 866 760-2714

RRGMRP

LAREGIEVERTE.CA

MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES RECYCLABLES

DÉCHETS

ENCORBANTS (GRIS REBUTS)  
LA COLLECTE PORTANT  
EFFRÈRES SUR PLUSIEURS JOURS.

HERBES ET FEUILLES  
(SACS DE PLASTIQUE  
INTERDITS)

30

**SAPINS DE NOËL**  
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE  
Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant  
dans un point de dépôt jusqu'au 12 janvier 2025.  
Visitez [laregieverte.ca](http://laregieverte.ca) pour connaître les points de dépôt.

**CALENDRIER DES COLLECTES 2025**  
**CAP-SANTÉ** SECTEUR ROUTE DELAGE  
ET RANG SAINT-FRANÇOIS OUEST

**Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf**

**JANVIER 2025**

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**FÉVRIER 2025**

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

**MARS 2025**

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**AVRIL 2025**

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9			
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**MAI 2025**

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7			
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**JUIN 2025**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**JUILLET 2025**

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**AOÛT 2025**

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**SEPTEMBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3				
7	8	9	10			
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**OCTOBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8			
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**NOVEMBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**DÉCEMBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**MATIÈRES ORGANIQUES** | **MATIÈRES RECYCLABLES** | **DÉCHETS** | **ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)**  
LA COLLECTE POURRAIT S'EFFECUER SUR PLUSIEURS JOURS.

**HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)**

TÉL. : 418 876-2714  
RRGMRP  
SANS FRAIS : 1 866 760-2714  
LAREGIEVERTE.CA

**SAPINS DE NOËL**  
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE  
Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant  
dans un point de dépôt jusqu'au 12 janvier 2025.  
Visitez [laregieverte.ca](http://laregieverte.ca) pour connaître les points de dépôt.

**CALENDRIER DES COLLECTES 2025**  
**CAP-SANTÉ** SECTEUR CHEMIN NEUF ET  
DE LA STATION OUEST

**Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf**

**JANVIER 2025**

D	L	M	M	J	V	S
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**FÉVRIER 2025**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

**MARS 2025**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**AVRIL 2025**

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**MAI 2025**

D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**JUIN 2025**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**JUILLET 2025**

D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**AOÛT 2025**

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**SEPTEMBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**OCTOBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**NOVEMBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

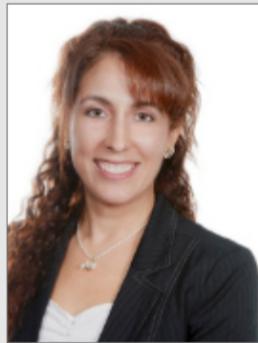
**DÉCEMBRE 2025**

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**MATIÈRES ORGANIQUES** | **MATIÈRES RECYCLABLES** | **DÉCHETS** | **ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)**  
LA COLLECTE POURRAIT S'EFFECUER SUR PLUSIEURS JOURS.

**HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)**

TÉL. : 418 876-2714  
RRGMRP  
SANS FRAIS : 1 866 760-2714  
LAREGIEVERTE.CA



**STRATÉGIS NOTAIRE**  
**MARYLINE LEFEBVRE**  
 NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

T : 418 285-3000  
 F : 418 285-3111  
 MARYLINELEFEBVRE@NOTARIUS.NET

200, RUE COMMERCIALE, BUREAU 202, DONNACONA (CÔTÉ 53M 101)



# Topologic

**Services informatiques**  
 Vente | Réparation | Soutien technique

Ordinateurs, serveurs, réseaux  
 Microsoft 365, sauvegardes et cybersécurité

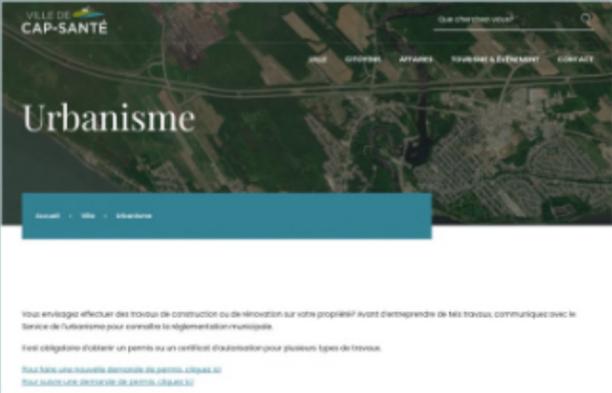
[service@topologic.ca](mailto:service@topologic.ca) 581-681-0982

# Besoin d'un permis?

Visitez le site Web et sauvez du temps!

## [capsante.qc.ca/urbanisme](http://capsante.qc.ca/urbanisme)

Pour connaître les règles, cliquez sur le signe \$ du permis choisi.  
 Le paiement du permis peut s'effectuer par carte de crédit.



Vous envisagez effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété? Avant d'entreprendre de tels travaux, communiquez avec le Service de l'urbanisme pour connaître les règlements municipaux.

Vous êtes obligés d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation pour plusieurs types de travaux.

Pour plus de détails demandez un permis, cliquez ici  
 Pour savoir quel permis vous devez obtenir, cliquez ici

**Pour contacter les professionnels du service d'urbanisme**

Kevin Reid, aménagiste | [urb@capsante.qc.ca](mailto:urb@capsante.qc.ca) | 418 285-1207 poste 32  
 Lorena Arango, adjointe à l'urbanisme | [urbadj@capsante.qc.ca](mailto:urbadj@capsante.qc.ca) | 418 285-1207 poste 26

## Cap-Santé perd un homme de grande valeur



Un membre notoire de la communauté de Cap-Santé s'en est allé cet automne. Homme de théâtre aux talents multiples, passionné de chasse et de pêche, André Trépanier est décédé le 25 octobre 2024 à l'âge de 75 ans. Son départ laisse un vide immense dans le cœur de tous ses proches, dont ses frères et sœurs : Jeannette, Micheline, Michel et René. La Ville de Cap-Santé souhaite transmettre ses plus sincères condoléances à la famille Trépanier ainsi qu'à tous ses proches.

## Éric Lortie

**Arpenteur-Géomètre inc.**

Éric Lortie, A.-G. 2, Place de l'Église  
 Cap-Santé (Québec) GOA 1L0  
 Tél. : 418 285-3252  
[eric@lortieag.com](mailto:eric@lortieag.com)



Votre notaire,  
 un partenaire de confiance!

**Martin Robitaille**  
 Notaire et conseiller juridique



BOILARD, RENAUD  
 NOTAIRES INC.  
 Téléphone : 418 285-5457

2, Place de l'Église  
 Cap-Santé [mrobitaille@notarius.net](mailto:mrobitaille@notarius.net)  
[www.boilardrenaud.com](http://www.boilardrenaud.com)



**Soudure DG Tech**

Fabrication | Installation  
 Structure | Tuyauterie

52 A, route 138  
 Cap-Santé (Québec) GOA 1L0  
 RBQ 8261-6517-29



[sdgtech.ca](http://sdgtech.ca)  
[info@sdgtech.ca](mailto:info@sdgtech.ca)  
 Tél. : 418 285-2681  
 Fax : 418 285-3864



**Roger Benoit & Fils Liée**  
 Une entreprise familiale

Salons à Donnacona,  
 Neuville et Saint-Casimir

110, avenue Korman, Donnacona  
 418 285-2271  
[salbenoit@telus.net](mailto:salbenoit@telus.net)

Funérarium Lacoursière Liée

## Conseil municipal

2<sup>e</sup> lundi de chaque mois à 19 h 30




**L'ARC-EN-CIEL DU PARADIS**

Delfino et Sandra  
 propriétaires

**Fruits & Légumes**

25, rang St-François Ouest  
 Cap-Santé (Québec) GOA 1L0

581 999-1009

Courriel: [arc-en-cielduparadis@live.ca](mailto:arc-en-cielduparadis@live.ca)  
 Site: [arc-en-cielduparadis.com](http://arc-en-cielduparadis.com)



**TERRASSEMENT NORMA-PIER INC.**

Aménagement complet • Pose d'arbres et d'arbustes  
 Stationnement en inter-blocs • Murs et murets

Mathieu Julien Tél. : 418 285-3430  
 562, route 138 Cell. : 418 808-2499  
 Cap-Santé GOA 1L0 Fax : 418 462-1309

[terrassementnormapier.com](http://terrassementnormapier.com)



**IMPRIMERIE GERMAIN**

200, rue Boivin • Donnacona • 418 285-0827  
[info@imprimeriegermain.com](mailto:info@imprimeriegermain.com)  
[imprimeriegermain.com](http://imprimeriegermain.com) • @imprimeriegermain



**JEAN-GUY CANTIN**  
 Donnacona • 418 285-1777  
 Saint-Raymond • 418 337-2705




Ensemble, pour mieux vous servir.  
 Tous vos besoins en énergies à  
 un seul endroit!

LUBRIFIANTS • BIOLUBRIFIANTS • BIOMASSE  
 ESSENCE • PROPANE • DIESEL • FED • MAZOUT  
 CARDLOCK • ÉQUIPEMENTS



**Portneuf**  
 culture de saveurs

Grandes variétés  
 de fruits et légumes

- Autocueillette Selon le rythme des saisons (Carottes, haricots, concombres, maïs, courges, citrouilles... ainsi que nos petits fruits : fraises, framboises et bleuets.)
- Kiosque à la ferme Ouvert 7 jours durant la saison
- Livraison de paniers de légumes Abonnement
- Agrotourisme



**LES ÉQUIPEMENTS ACMAT INC**

Centre de location d'outils

Vente-réparation-remplissage propane





273, rte 138, Cap-Santé (Québec) GOA 1L0 418-285-4489  
[vente@equipacmat.com](mailto:vente@equipacmat.com)

[www.locationacmat.com](http://www.locationacmat.com)

## Petite excavation résidentielle

2968-0691 Québec inc  
 Cap-Santé  
 Luc Germain  
 418 808-9323



## Transport en petite & moyenne quantité

- Terre
- Sable
- Gravier





## Les gagnants de la Loto-Fabrique

Voici les gagnants de la Loto-Fabrique

### Septembre 2024

1<sup>er</sup> prix 200,00 \$ | Michel Tremblay, Donnacona  
2<sup>e</sup> prix 150,00 \$ | Yvan Jobin, Portneuf  
3<sup>e</sup> prix 100,00 \$ | Steve Morasse, Saint-Raymond

### Octobre 2024

1<sup>er</sup> prix 200,00 \$ | Marco Raymond, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
2<sup>e</sup> prix 150,00 \$ | Thérèse Roy, Deschambault  
3<sup>e</sup> prix 100,00 \$ | Marian Shielen, Cap-Santé

Les billets de loterie de la paroisse Bienheureuse-Mère-Saint-Louis sont disponibles en contactant Michel Bertrand au 418 284-2477 ou Sylvie Frenette au 418 285-0862.

Tous les profits du tirage servent à rembourser une partie des frais de chauffage.

Un grand merci à tous!  
Michel Bertrand, marguillier  
Sylvie Frenette, responsable de la Loterie



@VilledeCapSante

La source d'information  
officielle de Cap-Santé



## Fonds philanthropique Manoir Allsopp et Fort Jacques-Cartier

Le Fonds philanthropique Manoir Allsopp et Fort Jacques-Cartier a pour mission de préserver la valeur patrimoniale de cet ensemble d'exception classé patrimoine immobilier par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 1978.



# DONNEZ

Contribuez à la valorisation du patrimoine culturel de Cap-Santé!  
[quebecphilanthrope.org](http://quebecphilanthrope.org)



FONDATION  
Québec Philanthrope

